



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUDE

Monsieur le Préfet

A Narbonne, le 4 octobre 2019

Objet : Consultation publique du projet d'usine d'enrobage sur Roquefort-des-Corbières

Monsieur le Préfet,

L'Association Locale « LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX » de l'Aude ou LPO Aude, régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique et agréée pour la Protection de l'Environnement, dont le siège social est situé route de Tournebelle à 11430 GRUISSAN, représentée par son Coprésident en exercice, Monsieur Michel Fernandez, et domiciliée à son siège social, a l'honneur de porter à votre connaissance ses observations sur le projet d'usine d'enrobage sur Roquefort-des-Corbières.

Tout d'abord, la LPO Aude a pour objet la sauvegarde des oiseaux et plus largement de la faune sauvage et de ses habitats naturels. Nos actions visent à corroborer l'action publique et à encourager un aménagement du territoire qui intègre et préserve au maximum l'exceptionnel patrimoine naturel de l'Aude.

Le projet d'usine d'enrobage sur Roquefort des Corbières est situé en bordure de deux ZPS : LaPalme et Basses Corbières.

Les principales observations de la LPO Aude sont :

Sur l'impact du projet sur la Biodiversité.

La LPO Aude alerte les services de la préfecture sur la présence de nombreuses espèces protégées sur le site choisi : Alouette lulu, Cochevis huppé, Fauvette mélanocéphale en nidification ; proximité avec un site de nidification de Grand-duc d'Europe, habitat de chasse pour l'Aigle de Bonelli (espèce, rappelons-le, bénéficiaire d'un Plan National d'Action) et pour les reptiles, Lézard ocellé (espèce PNA également) et Psammodrome algire a minima. Un inventaire complet sur un cycle biologique doit permettre d'augmenter cette liste et de juger de l'impact du projet sur la biodiversité.

Sur la localisation du projet

La LPO regrette que ce type d'infrastructure puisse être localisé sur un territoire reconnu pour ses richesses naturelles.

L'association tient à rappeler ces demandes récurrentes d'outils de planification qui prennent en compte les enjeux environnementaux et la biodiversité. Le SCOT porté par le Grand Narbonne ou le SRADDET (Occitanie 2040) porté par la Région Occitanie ne prennent pas à la hauteur adéquate des enjeux environnementaux.

LPO Aude

Ecluse de Mandirac – Ancienne Gare de Gruissan Tournebelle – 11 100 Narbonne
Tél./Fax : 04 68 49 12 12 • <http://aude.lpo.fr> • aude@lpo.fr
Association loi 1901 • SIREN : 349275214






AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUDE

De façon générale, un aménagement cohérent de ce territoire voudrait que l'on réfléchisse correctement sur les effets cumulés et les projets induits (extension de carrières, nouvelles routes, nouveaux réseaux d'électricité, nouvelle usine d'enrobage, ...) de projets déjà destructeurs de biodiversité tel que l'extension du port de Port-la-Nouvelle, le triplement de voie de l'A61, ou encore l'aménagement de nouveaux lotissements ou ZAC.

Pour l'ensemble des points détaillés, **la LPO Aude est défavorable à ce projet d'usine d'enrobage sur la commune de Roquefort-des-Corbières.**

Enfin, la LPO Aude renouvelle son appel à la Région, l'Etat et aux autres acteurs du territoire pour travailler ensemble à une planification qui respecte le zéro artificialisation et les enjeux biodiversité, et permette de trouver des sites acceptables pour des installations malheureusement nécessaires à nos travaux publics.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations les meilleures.

Michel Fernandez
Coprésident de la LPO Aude


LPO Aude

Ecluse de Mandirac – Ancienne Gare de Gruissan Tournebelle – 11 100 Narbonne
Tél./Fax : 04 68 49 12 12 • <http://aude.lpo.fr> • aude@lpo.fr
Association loi 1901 • SIREN : 349275214